



# DESJEPS

Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse,  
de l'Éducation Populaire et du Sport

SPÉCIALITÉ "ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE  
OU CULTURELLE"

MENTION "DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET"

**Formation du 19 juin 2017  
au 21 avril 2019**

## QU'EST-CE QUE LE DESJEPS ?

Le DESJPS est un diplôme de niveau II, reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles.



Le directeur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le champ d'intervention défini par la mention "animation socio-éducative ou culturelle" dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure.

Le directeur travaille notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie solidaire...

Directeur, chef de projet, directeur d'équipement, délégué régional, responsable de secteur, directeur de service, directeur de structure.

## INFORMATIONS PRATIQUES



### Lieu de formation

Aux Ceméa, 11 rue Permentade à Bordeaux



### Coût de la formation

8925 €



### Nombre d'heures

2700 heures, en alternance :  
714 heures en centre de formation (dont 133 heures en formation ouverte à distance) et 2000 heures en structure.



### Dates de formation

Du 19 juin 2017 au 21 avril 2019  
Date limite de dépôt des dossiers : 5 mai 2017  
Tests de sélection : 19 mai 2017  
Session de positionnement : 1<sup>er</sup> et 2 juin 2017

## CONTENUS DE LA FORMATION

Le DESJEPS est constitué de  
4 Unités Capitalisables (UC) :

UC 1

Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur.

UC 2

Être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur.

UC 3

Dans l'unité capitalisable de la spécialité :  
Être capable de diriger un projet de développement.

UC 4

Dans l'unité capitalisable de la mention :  
Être capable d'organiser la sécurité dans le champ d'activité.

Pour plus d'informations,  
merci de contacter  
M. Chapon  
au 05 56 69 17 92  
(du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 16h30)  
vincent.chapon@cemea-  
aquitaine.asso.fr

en partenariat  
avec l'Union Régionale  
des Fédérations  
des Centres Sociaux  
d'Aquitaine



Ceméa Aquitaine  
11 rue Permentade  
33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 69 17 92

Ceméa Aquitaine antenne Sud  
34 rue Georges Politzer  
64340 Boucau  
Tél. : 05 59 70 01 18

secretariat@cemea-aquitaine.asso.fr  
www.cemea-aquitaine.fr